ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Haïti

Question écrite n° 67819

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la position de la France concernant la situation conflictuelle en Haïti. La semaine dernière, Haïti a connu encore un accroissement de la violence avec une dizaine de mort à Port-aux-Princes où 15 personnes avaient déjà été enlevées, suscitant de nombreuses critiques contre les Casques bleus de l'ONU. Le Premier ministre haïtien reconnaît que les troupes de l'ONU sont nombreuses mais déplore leur inefficacité à régler la situation de crise en vue des élections générales qui auront lieu à l'automne prochain. Il souhaite le redéploiement des troupes alors que le secrétaire général de l'ONU propose un renforcement des troupes le 9 juin 2005 sur le terrain. Il aurait souhaité connaître la position du Gouvernement français sur cette question et la place de la France au sein du dispositif de l'ONU en Haïti.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Abelin
Circonscription : Vienne (4e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67819
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6165